



ALGERIE: production de semences en grandes cultures.

Propositions afin d'assurer un meilleur approvisionnement du marché national.

La production de semences en grandes cultures (céréales, fourrages) revêt en Algérie une importance primordiale. C'est un des moyens choisis par les pouvoirs publics afin de faire rentrer le progrès agronomique au plus profond des campagnes.

UN ETAT DES LIEUX

Ces derniers temps la presse nationale a fait part de dysfonctionnements dans l'approvisionnement en semences certifiées. Ainsi à Tiaret, des céréaliers ont protesté après que les semences de blé dur qui leur ont été livrées par la CCLS aient été contaminées par des semences d'autres espèces (blé tendre et orge). A Constantine, des céréaliers ont noté la piètre qualité des semences certifiées et ont proposé de faire participer le secteur privé à la commercialisation des semences de grandes cultures¹.

Il n'existe pas d'obteneurs privés. Le réseau de multiplicateurs est constitué de fermes pilotes et de producteurs privés. Des entreprises d'agro-fourmiture développent la production de semences de lentilles et de vesce (cas de Axium à Constantine). On note une forte tension concernant les semences fourragères.

LES PROGRES DES CCLS

Ces dernières années, le parc des CCLS en matériel d'usinage des semences certifiées a été considérablement renforcé. Une vingtaine de sites (dont la CCLS d'Adrar) ont été équipés de matériel moderne d'origine turque (Akyurek). Les CCLS ont par ailleurs recruté des techniciens pour l'utilisation de ce matériel et des opérations de contrôle qualité. Les CCLS de Annaba, Khemis Milliana se distinguent par leur dynamisme.

1 «Nous souffrons de la mauvaise qualité de la semence, il nous arrive de constater après l'ouverture du sac fourni par la CCLS que le grain est cassé en deux ou en plusieurs petits morceaux. En plus, le poids du sac de la semence commandée n'est jamais respecté. La CCLS vend aux agriculteurs un sac de 50kg, mais après vérification nous constatons que le sac pèse parfois 48 et même 46 kg.». (...) «Nous demandons aux autorités de permettre aux particuliers d'investir dans ce domaine, notamment dans la vente de la semence. Ce qui va créer un nouvel espace de concurrence et améliorer la qualité du produit». Des agriculteurs vident leur sac. El Watan 05.10.17 Yousra Salem.

PROPOSITIONS AU DEBAT

En matière de semences, la nécessité de variétés adaptées aux conditions locales fait que l'importation ne peut constituer un recours². Aussi, à moyen terme, il s'agit d'encourager:

- les obtenteurs locaux potentiels (Le Pr MECKLICHE de l'ENSA a récemment sélectionné une nouvelle variété de blé dur) à investir dans le secteur de l'amélioration variétale,
- les obtenteurs installés (ITGC),
- les entreprises de production de semences (Axium Constantine),
- la création de coopératives paysannes de collecte de céréales et d'approvisionnement. Certaines CCLS sont en fait d'anciennes coopératives paysannes; c'est le cas à Khemis-Milliana (*La Coopérative des céréales et légumes secs (C.C.L.S) fut créée en 1946 sous l'appellation de coopérative des légumes secs du haut chellif par un groupe de gros propriétaire colons*³).

A ce propos, il s'agit d'envisager la création d'un cluster semences de grandes cultures et d'un G.I.E à même de collecter différents financements (publics et privés notamment les industriels de la transformation des céréales).

A court terme, il s'agit de:

- renforcer le réseau de multiplicateurs de semences par le relèvement des primes mais aussi par les moyens d'appui technique et de contrôle,
- renforcer les quantités de semences certifiées usinées au niveau des CCLS (équipes en 3 x 8h, primes indexées sur les niveaux produits et vendus⁴),

2 D'éventuelles importations ne pourraient concerner que des semences venant des pays maghrébins aux conditions climatiques identiques.

3 <http://www.ccls-elkhemis.com/qui-somme-nous/notre-histoire/>

4 Cela sous-entend revoir (au moins partiellement) les statuts liés

- **promouvoir** l'amélioration des semences de ferme par la mise à disposition d'unités mobiles de traitement (tri et traitement) mais également par la production locale de tarares (voir avec les Etablissement Djoudi Métal et Bakai),
- **libéraliser** (comme en Tunisie⁵) le commerce de semences certifiées des céréales en autorisant le secteur privé à acquérir l'équipement nécessaire,
- **associer** les moulins privés à l'effort de production et de distribution de semences certifiés de blé (les transformateurs sont directement intéressés par les variétés meunières),
- **associer** les producteurs d'aliments de bétail et les laiteries⁶ à l'effort de production et de distribution de semences certifiés (triticale, vesce, pois fourrager, sorgho...),
- **renforcer** les actions de vulgarisation du réglage des semoirs et d'utilisation de semoirs pour semis direct au niveau des FDPS (le semis direct permet de passer de 200 kg de semences/ha à 80 kg/ha).

Au niveau national, il existe donc un potentiel notable: CCLS, obtenteurs, producteurs de semences, agro-fourriture, fabricants de petit matériel agricole. La solution pour une plus grande disponibilité en semences de grandes cultures passe donc par la mobilisation de ces énergies à travers la définition d'un plan d'action avec une répartition des tâches pour chacun. Cependant, à ces mesures de management de la filière, des mesures juridiques sont nécessaires afin de faire évoluer les structures existantes.

à la rémunération des employés des CCLS (agents travaillant au niveau de l'usinage, mais également technico-commerciaux chargés de prospecter le terrain).

5 La société tunisienne Cotugrain commercialise les semences d' Avoine, Féverole, Vesce, Fenugrec, Fève, Luzerne, Bersim, Blé dur, Blé tendre, Petit Pois.

6 A l'initiative de son dirigeant Mr Lounis Hammitouche, la Laiterie Soummam a par exemple contribué à améliorer la disponibilité en matériel d'enrubannage des fourrages.